



Toute l'actualité
sur le portail
www.arleux.fr

De Vous à Nous

Informations municipales - N° 205 - Février 2014



Le permis de conduire.



Le permis de conduire constitue un atout incontestable pour l'emploi et la formation des jeunes. Son financement nécessite des moyens qui ne sont pas à la portée de tous. Pour favoriser l'accès au permis de conduire, le Centre Communal d'Action Sociale propose de prendre en charge partiellement le permis de conduire par le biais de l'association APSR pour les jeunes de 18 à 25 ans demeurant à ARLEUX et demandeurs d'emploi.

L'association APSR, agit en tant qu'auto-école sociale pour favoriser l'accès au permis de conduire et sensibiliser un public jeune en difficulté

à la sécurité routière, en développant leur mobilité et en facilitant ainsi l'accès à l'emploi. L'objectif de l'association est la formation au Code de la Route et à la conduite automobile, l'obtention du Permis de conduire (sous réserve d'un travail personnel et d'une réelle implication).

Pour obtenir des informations supplémentaires sur le dispositif de l'association APSR, renseignez-vous auprès du Centre Communal d'Action Sociale de la Mairie ou contactez Madame CLASSE, Assistante sociale au 03.27.94.37.30.

La carte d'identité.

Les cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 seront valables 15 ans. Les cartes valides au 1^{er} janvier 2014 (carte délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013) sont automatiquement valides 15 ans, sans démarche particulière. Les cartes

d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte. Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations



Le vieux qui lisait des romans d'amour, Luis Sepúlveda.

Vous êtes en Amazonie, celle des Schuars, peuple Indigène, qui vit en complète harmonie avec la Terre, la jungle, les animaux, les éléments. Vous êtes en Amazonie, celle des premiers colons, celle des «énormes machines» qui ouvrent des routes et obligent les Shuars à devenir nomades. Vous êtes en Amazonie, celle des chercheurs d'or, souvent ivres et qui apprennent aux «Jivaros» nom donné par les conquérants espagnols, qui signifie «Sauvages» c'est-à-dire aux Shuars faibles qui se laissent avilir par ce que «la civilisation» des colons leur apporte. Un homme, Antonio José Bolivar, se distingue. Il est colon. Il est venu avec sa femme, insultée par les siens parce que stérile. Ensemble, ils veulent une nouvelle vie. Deux années suffiront à tuer la jeune épouse, Antonio, lui veut «se venger de cet enfer qui lui prit son amour et ses rêves». Il s'enferme dans la forêt avec les Shuars. «Il finit par tout oublier, séduit par ces espaces sans limites, sans maître». Quarante ans se passent et de nombreuses aventures. Un jour, deux fonctionnaires lui demandent «tu sais lire ?», il marmonne, on lui rétorque «tu as le droit de voter». Antonio ne sait pas ce que cela signifie mais il fait «la découverte la plus importante de sa vie. Il possédait l'antidote contre le redoutable venin de la vieillesse». Mais, ici, où lire ? Que lire ?

Il rumine «sa triste condition de lecteur sans livre, se sentant pour la première fois de sa vie, assiégé par la bête nommée solitude». Découvrez à votre tour, comment il dépasse cette solitude et bien d'autres aventures.

Rendez-vous dans votre bibliothèque.

Au moto-club du Val de Sensée.

C'est devant une centaine d'adhérents que David D'HULSTER, Président du MCVDS, a tenu l'assemblée générale annuelle de l'association, dans la salle d'honneur de la Mairie.

Ce fut l'occasion pour le Président de retracer l'activité 2013 qui se résume avec deux compétitions UFOLEP et une compétition FFM qui ont rassemblé près de 1000 pilotes ainsi que l'organisation du repas annuel avec près de 370 convives. En termes d'équipements, David D'HULSTER a rappelé la mise en place d'un système d'arrosage de la piste, ceci afin d'éviter les poussières pour le voisinage et pour la sécurité des pilotes, l'achat d'un gros tracteur et de deux grues. Il rappela également l'aménagement pour la sécurisation du parc pilotes ainsi que la mise aux normes de la piste et de ses abords.

Le président insista longuement sur les normes qui évoluent notamment en terme de bruit et que le club prendrait des mesures fortes en direction de celles et ceux qui ne les respecteraient pas.

Le bilan financier, positif, fut ensuite approuvé par l'assemblée ; le Président a ensuite présenté le calendrier 2014 avec la suppression d'une compétition sur les 3 (FFM). Ainsi, seules deux compétitions auront lieu sur le site arleusien : les 13 avril et 15 juin.

La parole fut ensuite donnée à Patrick MASCLET, Maire d'Arleux, qui remercia le Président et le bureau pour les engagements pris en terme de responsabilisation et de respect des normes, seule façon à ses yeux de défendre leur activité. L'assemblée s'est terminée par les engagements 2014 et le verre de l'amitié.



L'association a acquis une citerne pour arroser les pistes et éviter les poussières.

Partage et insertion.

Le Centre Communal d'Action Sociale a accueilli le Mouvement Partage et Insertion le 29 janvier 2014. Durant cette rencontre, les allocataires membres du Mouvement Partage et Insertion ont Présenté le FORUM d'expression des allocataires du RSA à des personnes du DOUAISIS.

Ils ont expliqué par des exemples simples, les actions menées dans les différents groupes d'expression : culture, mobilité, femmes en insertion... et ont



Lancé un appel à candidature pour les personnes volontaires qui souhaiteraient être élu représentant des allocataires du RSA.

Les groupes d'expression et de réflexion permettent de participer à l'amélioration ou la valorisation des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle.

Par le biais d'espaces de rencontre, d'échange et de co-construction citoyenne, les allocataires participent ou élaborent des actions avec les acteurs d'insertion, afin de répondre au mieux aux besoins et aux droits des allocataires. L'implication des personnes est totalement volontaire.

Écoloprimaire !

Jeudi 30 janvier commençaient les sessions 2014 d'Écoloprimaire !

Les élèves-ingénieurs de l'école des Mines de Douai ont rencontré les élèves de la classe de CM2 de l'école Bouly-Richard d'Arleux, et ont introduit le nouveau thème de ce projet qui se renouvelle pour la cinquième fois : une alimentation plus respectueuse de l'environnement.



«Nous nous sommes donc avant tout présenté, et avons fait interagir les élèves en leur présentant chacun une spécialité de la région d'où nous venons. Nous avons ensuite donné un questionnaire aux élèves à travers lequel ils se sont exprimés et ont donné leurs opinions et idées premières sur le thème du gaspillage alimentaire.»

Ce documentaire pédagogique a permis de faire comprendre aux élèves en quoi consiste le gaspillage alimentaire, quels sont les enjeux qu'il soulève, et quelles sont les solutions qui permettraient de le contrer.

Cette première séance s'est terminée par un grand jeu éducatif, où il a été demandé aux élèves de deviner le principal pays d'exportation de fruits comme la fraise, le melon, l'avocat, ou encore la banane. Il a ensuite été présenté les problèmes causés par l'importation lointaine de produits alimentaires, la

monoculture, ou encore la surexploitation de ressources... Cette dernière intervention a rencontré un succès important auprès des enfants qui ont manifesté beaucoup d'envie, d'intérêt et de motivation.

La prochaine séance sera consacrée aux produits de saison et à la monoculture.

Challenge Orange pour les U15.



Nos jeunes à leur arrivée au stade du Hainaut, et quelques temps plus tard : prêts pour entrer sur la pelouse.

Nouvel exemple des bienfaits pour les jeunes du Club de ce partenariat signé avec le VAFC : les U15 de l'Olympique Senséen ont été invités à participer au challenge Orange au stade du Hainaut à Valenciennes au cours du match VAFC- Nice du samedi 8 février.

Le challenge Orange oppose, à la mi-temps du match professionnel, deux équipes de 11 joueurs (10 tireurs et un gardien) dans une séance de tirs au but...et les jeunes de l'Olympique Senséen ont donné toute satisfaction à leurs coaches Christophe et Sébastien et fait honneur à leur club en battant leurs adversaires d'un soir, Raismes Vicoigne, sur les scores de 7 buts à 2. Ils sont repartis de là (en comptant bien y revenir !) avec des souvenirs plein la tête et en particulier celui d'avoir été, comme ils disent, «super bien accueillis». Ils avaient dû troquer, pour la circonstance, leur maillot de l'O.S. pour celui offert par le sponsor du Challenge : Orange !

Cérémonie des vœux.

C'est dans une salle des fêtes bondée de monde que la traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée ce samedi 18 janvier.

En l'absence de Sylviane BONK, 1^{ère} adjointe au Maire, c'est Frédérique DETREZ qui a présenté le bilan de l'année écoulée en rappelant les principales étapes.

Puis ce fut Patrick MASCLET, Maire, qui donna quelques perspectives en rappelant des contraintes budgétaires fortes pour les années à venir et que la cohésion sociale sera un enjeu fort pour l'avenir.

M. Jacques DESTOUCHES, Sous-Préfet de Douai, qui a rappelé de façon générale, l'implication des élus municipaux et le rôle qu'ils jouaient dans l'unité des villes et des villages, a clôturé les discours.

Ces vœux furent aussi l'occasion pour Laurence MORY de présenter le Conseil municipal des jeunes qui fit là sa première intervention publique.

Distinctions et récompenses ont été ensuite attribuées à certains de nos concitoyens.

Avant de prendre le verre de l'amitié, M. le Maire a invité chacune et chacun à visiter l'exposition du vieil Arleux, exposition rendu possible par le don fit par M. et Mme Charles CAUDRON.



Le Conseil municipal des enfants.



MM. Antonin LESAGE, Marcel DECOTTIGNIES et Dominique BAYARD ont été décorés de la médaille de la jeunesse et des sports, échelon bronze, pour leur implication en direction des jeunes à l'association des pêcheurs.



M. Jean-Pierre DUFOUR s'est vu remettre la médaille de la Ville pour sa distinction à France Bénévolat qui a reconnu ses mérites au sein de l'association Douai-Sin athlétisme.



M. Charles CAUDRON a été chaleureusement remercié pour le don à la Commune d'une très belle exposition du vieil Arleux.



Artisan électricien et arleusien, Sylvain MARCOTTE, rend d'immenses services pour la Foire à l'ail. C'est à ce titre qu'il a reçu la médaille d'honneur de la Ville.

Réunion de préparation pour le séjour à la neige.

Lundi 20 janvier s'est tenu, à la Mairie, la réunion d'information et de préparation du séjour à la neige organisé par la Municipalité.

Quinze enfants partiront le 22 février pour un séjour d'une semaine au Grand Bornand, dans le domaine des Aravis en Savoie.



collaboration avec la Municipalité, la Caisse d'Allocations Familiales et l'association ADP juniors, est souvent pour les jeunes une expérience particulière de vie en groupe.

Le directeur de l'association a profité de cette réunion pour rappeler aux enfants et aux parents les points particuliers notamment ceux liés à la tenue vestimentaire, à l'argent de poche ou encore les téléphones portables.

Mais c'est surtout le programme des activités (école de ski français, sorties, soirées...) qui a suscité l'intérêt des participants. Patrick MASCLET, maire, et Frédérique DÉTREZ, adjointe au Maire chargée de ce dossier, ont tenu à rappeler ce partenariat et à inciter les enfants à bien profiter de ce séjour pour apprendre à vivre et à s'organiser ensemble.

Spectacle.

Le temps d'une soirée, des gradins avaient été installés à la salle des fêtes d'Arleux et une sympathique petite scène créée pour accueillir, non pas un, mais deux courts spectacles décentralisés de la nouvelle scène nationale Arras-Douai issue du récent rapprochement de l'Hippodrome de Douai et du théâtre d'Arras.

Avec « Irregular » en première partie, le monde miniature présenté et le doudou clandestin refoulé à la frontière pour motif de non-conformité, les enfants ont naturellement été captivés ; avec « Silence » en seconde partie, les plus grands ont pu suivre le quotidien d'Eliane et Jean, deux personnes très âgées justement animées par Isabelle Darras et Julie Tenret. La réalité des deux marionnettes avaient de quoi surprendre le public, tout comme la présentation si juste des difficiles moments de la fin de vie. Une fois de plus, le public venu nombreux (plus de cent personnes) a été conquis par la programmation de Fatima Ghadi, conseillère municipale déléguée à la culture ; chacun se rendait naturellement compte de l'énorme chance de bénéficier de ce type de spectacle en milieu rural.

Le collège Val de la Sensée s'était, pour l'occasion, associé et une division de quatrième participait à la soirée en compagnie de leurs enseignantes, Emmanuelle Usai et Barbara Person, de quoi permettre de poursuivre la réflexion engagée sur les thèmes de l'exclusion et la dépendance si justement retracés.



ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Ce qui change (Loi n°2013-403 du 17 mai 2013).

La loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral a instauré d'importantes modifications :

- abaissement de 3 500 à 1 000 habitants du seuil

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : **le panachage n'est plus autorisé.**

Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant **un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats** (Les candidats au siège de conseiller communautaire étant obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal). Vous ne votez qu'une seule fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

au-delà duquel les conseillers municipaux sont élus au scrutin proportionnel de liste ;

- élection au suffrage universel des conseillers communautaires des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dans le cadre des élections municipales (C.A.D)

Le vote par procuration.

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection, de se faire représenter, par un électeur de son choix.

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à deux conditions : être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

Les élections municipales auront lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

En cas d'absence programmée, vous pouvez d'ores et déjà établir une procuration. La démarche s'effectue au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires. Depuis cette année, vous pouvez télécharger, remplir puis imprimer le formulaire sur le site «service-public.fr» ou sur le portail de la Commune «arlex.fr». Le formulaire complété doit toujours être déposé auprès d'une de ces autorités qui le transmettra elle-même en mairie.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter (Loi du 17 mai 2013).



VIE PRATIQUE.



Bientôt le printemps : les semis.

Bientôt le printemps, Pensez aux semis !

La Société d'Horticulture du Douaisis vous propose une collection de 41 variétés de graines potagères pour 12€, de 10 variétés de graines florales pour 3€ et de 4 variétés de graines de haricots pour 5 €. Renseignements et commandes, auprès de Monsieur Jules BOYVAL au 03 27 89 31 63.

Devenez bénévole à l'APF

Du 10 au 16 mars 2014, vous pouvez nous aider...

Pour rompre l'isolement et favoriser l'accompagnement de proximité des personnes handicapées...

Le Groupe relais APF du Douaisis de l'Association des Paralysés de France organise la Semaine Nationale des personnes en situation de handicap du 10 au 16 mars 2014.

Nous avons besoin de vous !



Vous pouvez apporter votre soutien ou nous aider à trouver des personnes qui souhaitent s'engager à nos côtés pour soutenir notre collecte dans les supermarchés les 15 et 16 mars 2014 ou le dépôt d'enveloppes dans les boîtes aux lettres.

Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez des personnes qui accepteraient de consacrer un peu de temps (2 ou 3 heures, par exemple) au profit des personnes concernées par le handicap, Merci de nous contacter et/ou de nous communiquer leurs coordonnées.

«Ensemble, Bougeons les lignes! »

Contact APF : Claudine LEVRAY : 06.18.04.05.80

E-Mail : asso.paralyses.douai@wanadoo.fr

Les Dynamix.

Qu'il pleuve, qu'il vente, d'un pas décidé, le mardi en début d'après-midi, les adhérentes de l'association des Dynamix, présidée par Renée Baquet, se retrouvent dans les rues d'Arleux en direction du studio de la maison pour tous où les attend leur dévouée professeure Françoise Lefebvre.



La gymnastique pour adultes s'y fait de manière cadencée et rythmée au son de musiques actuelles ; autour du groupe d'une trentaine de personnes, lorsque l'effectif est au complet, l'ambiance est évidemment familiale et sympathique. L'association initialement appelée le club peut tout de même se prévaloir de 25 années d'expérience ; depuis sept années maintenant, elle diversifie son activité en proposant deux séances très appréciées de yoga le vendredi en fin de journée. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année, les renseignements sont à prendre sur place à la maison pour tous le mardi de 14h30 à 15h30 ou le vendredi de 17h à 19h30.

Cap vert.

Cap Vers organise depuis 6 ans (2008, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2013) le supercinq raid.

Dominique Parme, Président de l'association, a créé ce raid pour permettre aux personnes à petits budgets de participer à une belle aventure et découvrir le Maroc, avec pour objectif d'apporter un soutien humanitaire.

c'est ainsi que M. et Mme DEVRED, habitant notre Commune ont participé à ce raid et porté des fauteuils roulants dans des établissements de santé marocains.



M. et Mme DEVRED, avec M. le Maire, à la veille du départ.

TRAVAUX.



Piquetage des murs au chantier de restauration de l'église.

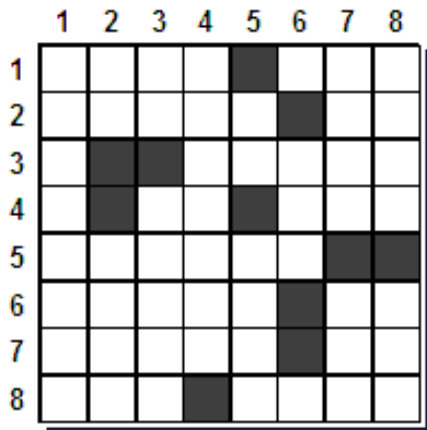


Début du chantier d'assainissement du chemin de la rivière du moulin (pose des réservoirs de pompes).



Pose de la charpente et de la couverture, aux futurs locaux de service de la nouvelle Gendarmerie.

Problème 205



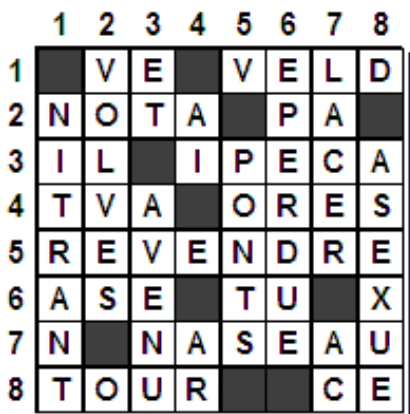
[Horizontalement]

- Ventilé. ~ Pillage.
- Garde du sabre japonais, souvent ouvragée. ~ Gallium.
- Acide sulfurique.
- Article. ~ Titre interbancaire de paiement.
- Instruit d'un secret.
- Groupes de sporanges chez les fougères. ~ Période de révolution de la Terre.
- Qui vient au troisième rang. ~ Rubidium.
- Lentille. ~ Versant d'une vallée de montagne exposé à l'ombre.

[Verticalement]

- Partisan de l'atomisme philosophique.
- En matière de. ~ Sale.
- Petit ruisseau. ~ Terrains délimités et aménagés pour une activité.
- Couper le bout de.
- Aluminium. ~ Qui dérive de qqch.
- Période des fortes températures.
- Boucle, en marine. Nœud d'... ~ Grand perroquet.
- Parti opposé à un autre. ~ Nucléaire, biologique, chimique.

Solution du problème 204



Les recettes de Pierrot, parrain De Grin'Batiche



(Avec l'aimable autorisation de Pierrot de Lille)

Rouelle de porc, chou rouge.



Pour 4 personnes

Une rouelle de jambon de 1kg à 1,2 kg, 30g de beurre, 2 à 3 cuillères à soupe d'huile, 3 gros oignons, 2 gousses d'ail, 3 carottes, une cuillère à soupe de farine, 25cl verre de vin blanc, une cuillère à soupe de farine, bouquet garni (thym, laurier, 2 clous de girofle), un chou rouge, 40g de saindoux, 100g de lardons fumés, 2 cuillères à soupe de cassonade, 5cl de vinaigre de vin ou d'alcool, 50 cl d'eau et un cube de bouillon de volaille, 2 pommes reinettes, 500g de pommes de terre (facultatif, qui veut dire pas obligé), sel, poivre.

Faire revenir dans un plat à braiser la rouelle, bien la colorer de chaque côté. Ajouter vos oignons émincés, déglacer au vin blanc, ajouter une jatte d'eau, gousses d'ail d'Arleux, bouquet garni, les carottes en tronçons ou en rondelles, sel, poivre. Couvrir, cuire à petits feux au four à 160° doux pendant 2 heures. Cuisson du chou rouge : faire revenir votre oignon haché dans le saindoux puis les lardons fumés, ajouter votre chou rouge émincé (ôter les grosses côtes blanches) le vinaigre, un fond d'eau, la cassonade, sel, poivre. Couvrir, cuire une heure à feux très doux, ajouter des cubes ou lamelles de pommes reinette et des cubes de pommes de terre (facultatif). Laisser cuire encore ½ heure. Couper votre rouelle en tranche, servir nappé d'un peu de jus et de carottes, le chou sur le côté. Le chou accompagne très bien, aussi les côtes de porc, le filet mignon de porc, le rôti de porc et les saucisses.



Médecins et pharmaciens de garde

➤ Médecin de garde :

Médi'ligne 59 : 03.20.33.20.33

(20h à minuit du lundi au vendredi - De 13h à minuit le samedi - De 8h à minuit les dimanches et jours fériés).

➤ Pharmacie de garde : 0825.74.20.30

(coût de l'appel 0,15€ la minute, tapez ensuite le code postal de notre commune : 59151)

ou alors sur internet : www.servigardes.fr

Carnet.

Nino DESOBRI

8 janvier 2014

Jade BERNARD

16 janvier 2014

Julie WALLET

26 janvier 2014

Hina DUCHATELLE

28 janvier 2014

Elisa WALLET

2 février 2014



Françoise DUPRIEZ-RENARD

18 janvier 2014

Paulette HERVET

19 janvier 2014

René BARRIER

26 janvier 2014

Bernard JAKUBOWSKI

8 février 2014

Dominique BRUNI

13 février 2014



Cité en fête du cambrésis.

L'association «Cité en fête du Cambrésis» a vu le jour en novembre 2013 !

Celle-ci regroupe, comme son nom l'indique, les habitants de la cité du Cambrésis mais aussi ceux de la rue de Cantin. Elle a pour but d'organiser notamment les Fêtes des Voisins à venir (celle de cette année aura lieu le 14 juin prochain) mais aussi d'organiser des manifestations comme une brocante au printemps, un colis de Noël à nos anciens, l'aide à la personne, etc...

Pour les habitants qui n'ont pas encore osé franchir le pas, venez à notre rencontre, surtout n'hésitez pas et contactez nous par mail à : citeenfete@free.fr



Boucherie Bétrancourt.

Cédric et Charlotte BETRANCOURT, remplaçants de Philippe et Catherine PERUS, sont heureux de vous accueillir, depuis le 4 février, dans leur boucherie, où vous pourrez découvrir les fabrications maison (saucisson à l'ail, cotes arleusiennes, couscous ...) sans oublier les poulets rôtis à partir du printemps.

Les horaires d'ouverture sont du mardi au samedi, de 8h30 à 13h00 et de 14h30 à 19h00, et le dimanche de 8h30 à 12h00.

Pour plus de renseignements, vous pouvez les contacter au 03 27 89 53 18



Maison Bury.

La Maison Bury est un commerce familial de fruits et légumes situé au 32 rue de la Chaussée à Arleux. Le magasin est ouvert tous les jours de 8h00 à 20h00 et vous propose des produits frais et locaux de qualité à des prix très compétitifs.

La Maison Bury est également présente sur les marchés de Sin le Noble, Lallaing, Somain et Billy Montigny.

Renseignements au :
03 27 89 51 99



À l'agenda

22 février au 9 mars

Vacances scolaires d'hiver, ALSH.

23 février

Repas des bénévoles de la Foire

26 février

Sortie au salon de l'agriculture, renseignements à l'Office de Tourisme.

2 mars

Assemblée générale de l'Arleusienne, salle des fêtes.

3 mars

Assemblée générale du crédit agricole, salle des fêtes.

7 mars

Cérémonie citoyenne de remise des cartes électorales aux jeunes.

12 mars

collecte du verre à domicile.

14 mars

Spectacle familial «Les Castafiorelles à la Claire Fontaine», centre culturel Le Moulin à 19h00, entrée 5 €.

19 mars

Journée Nationale du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie.

23 mars

Élections municipales, 1^{er} tour.

Réduction des déchets dangereux des ménages.

La commune d'Arleux vous propose de participer à une animation organisée par le MNLE et le SYMEVAD et ayant pour thème «la réduction des déchets dangereux des ménages».

Ces ateliers, gratuits, auront lieu à la Mairie annexe, de 14h00 à 16h00, les :

- 14 mars : introduction générale
- 4 avril : les produits d'entretien
- 18 avril : les cosmétiques
- 15 mai : le bricolage
- 6 juin : le jardinage

Afin d'organiser au mieux ces ateliers, merci de vous inscrire en Mairie, auprès de M^{me} CLASSE - 03 27 94 37 30

